REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE FALAISE

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif à l'élaboration d'un zonage pluvial dans le cadre du schéma directeur du système d'assainissement des eaux usées de la ville de Falaise

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Elaboration d'un zonage pluvial dans le cadre du schéma directeur du système d'assainissement des eaux usées de la ville de Falaise

Arrêté d'ouverture de l'enquête :
Arrêté du Maire de la Ville de Falaise, n° 24-162, en date du 1er juillet 2024.

Commissaire-Enquêteur :
Monsieur Michel BAR

Durée de l'enquête : 15 jours
Date d'ouverture : Lundi 26 août 2024, 15h00
Date de clôture : Mardi 10 septembre 2024, 16h00

Réception du public par le Commissaire Enquêteur :
Le Commissaire Enquêteur recevra le public au siège de l'enquête :
Le : Lundi 26 août 2024, de 15h00 à 16h00
Le : Mardi 10 septembre 2024, de 15h00 à 16h00
Siège de l'enquête : Mairie de Falaise

Registre d'enquête :
Comportant 13 feuillets non mobiles côtés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit : à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur – Mairie – Place Guillaume le Conquérant – 14700 FALAISE ou par courriel : mairie@falaise.fr

Rapport et conclusions du Commissaire Enquêteur :
Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur sont tenus à la disposition du public dès leur réception dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la Préfecture de chaque département concerné.